



## DOCUMENT REPERES

### LES MISSIONS DU REFERENT FAMILLES

#### **dans le cadre du financement de la prestation de service Animation Collective Familles**

La circulaire Cnaf de juin 2012 sur l'Animation de la vie sociale réaffirme les attentes pour le développement, dans chaque centre social, d'un projet « familles ». Il doit répondre aux problématiques familiales du territoire et soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif. Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- ⇒ Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- ⇒ Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- ⇒ Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- ⇒ Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

**La réalisation de ce projet « familles » repose sur l'action de coordination d'un référent « familles ».** Le référent doit être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3 (ou un niveau de diplôme immédiatement inférieur associé à une expérience professionnelle garantissant des compétences professionnelles indispensables et accompagnées de perspectives de formations) et consacrer au moins un mi-temps à cette fonction de coordination.

Le référent « familles » doit permettre la transformation de demandes individuelles informelles des familles en actions collectives pour les inscrire dans la vie sociale de leur territoire. Il travaille à l'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants du territoire. Il s'appuie sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles.

Les actions collectives reposent sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, ces actions permettent :

- de travailler sur les liens entre les parents et les enfants : l'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances ;

- de favoriser l'expression de la parole et le soutien entre pairs : les groupes d'échanges ;
- de renforcer le lien entre les familles et l'école, d'offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant : les actions d'accompagnement à la scolarité ;
- favoriser l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels, retisser du lien social : les manifestations festives...

Pour réaliser sa fonction de coordination, le référent « familles » doit être impliqué dans la mise en œuvre des actions développées dans le projet « familles ».

Pour clarifier la fonction de coordinateur et de développement d'actions collectives dédiées à ce professionnel, un document repères est proposé. Il vise à définir :

- les finalités de la fonction ;
- les missions déclinées en activités principales et en compétences requises (savoirs, savoir-faire, savoir être relationnels).

## **FINALITES DE LA FONCTION**

- Etre le garant avec le directeur du centre social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles, en cohérence avec le projet social du centre ;
- Développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- Contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Participer à l'animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille et de la parentalité.

|                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>MISSION 1: CONDUIRE LE PROJET FAMILLE EN ADEQUATION AVEC LE PROJET SOCIAL</b> |
|----------------------------------------------------------------------------------|

### **Activités principales**

- Analyser le territoire et les problématiques familiales et assurer une fonction de veille sociale et d'expertise
- Contribuer au diagnostic partagé du territoire dans le cadre de l'élaboration du projet social et du projet famille
- S'emparer des problématiques familiales du diagnostic et concourir à la définition des objectifs d'ACF
- Proposer le plan d'action pour atteindre les objectifs
- Coordonner la rédaction du projet d'ACF en cohérence avec le projet social
- Etre le garant de la conception, du pilotage, et de la mise en œuvre du projet familles sous la responsabilité du directeur
- Organiser les modalités d'évaluation du projet famille au regard des objectifs fixés
- Animer le projet d'ACF avec l'ensemble de l'équipe du centre, les bénévoles et s'assurer

de la dimension transversale du projet famille

- Contribuer au rapport d'activité et reporting ACF
- Participer à la mission d'accueil du centre social
- Prévoir et évaluer les moyens financiers, humains, logistiques nécessaires à la mise en œuvre du projet famille en articulation avec les autres secteurs d'intervention du centre social
- Animer une démarche participative avec les familles

## Compétences

### ▪ **Savoirs**

- Connaître les problématiques liées à la famille, à la parentalité
- Connaître les données sociales et économiques de son territoire
- Connaître les missions, projets, dispositifs et les modes de financement de son champ d'intervention
- Maîtriser la méthodologie de projet, du diagnostic à l'évaluation
- Connaître les principes de la gestion comptable et budgétaire
- Connaître les modes de financement, les obligations légales et administratives liées à ses domaines d'intervention

### ▪ **Savoir-faire** : Etre en capacité de

- Recueillir les données sociales et économiques de son territoire
- Mettre en œuvre des outils spécifiques de recueil et d'analyse pour assurer un rôle de veille sociale
- Contribuer et partager le diagnostic avec les acteurs du territoire
- Développer des capacités d'analyse et inscrire son action dans un projet global
- Définir les objectifs spécifiques du projet animation collective famille en articulation avec le projet social
- Animer / co-construire des projets en impliquant l'ensemble des acteurs concernés
- Développer des actions en structurant et dynamisant la participation des habitants
- Disposer de compétences rédactionnelles et de synthèse pour formaliser le « projet famille », *en cohérence avec le projet social d'animation globale*
- Maîtriser les techniques d'animation de réunions et de négociation
- Construire et gérer un budget
- Anticiper, prévoir et organiser les moyens humains et logistiques nécessaires au portage du projet famille

### ▪ **Savoir-être relationnels** :

- Savoir expliquer, synthétiser et argumenter à l'oral ou à l'écrit
- Savoir écouter son interlocuteur, analyser et comprendre sa demande afin d'apporter une réponse adaptée

- Savoir travailler en équipe
- Savoir préparer et animer des réunions d'échange en s'assurant de la bonne compréhension de chacun

**MISSION 2 : FACILITER L'ARTICULATION, METTRE EN SYNERGIE ET EN COHERENCE LES ACTIONS FAMILLES DU CENTRE SOCIAL AVEC CELLES CONDUITES PAR LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE**

### **Activités principales**

- Mobiliser les ressources du territoire, susciter et rechercher les partenariats locaux
- Apporter une expertise dans le cadre d'actions ou services portés par les partenaires
- Développer, animer et coordonner les partenariats
- Veiller à l'articulation du projet familles avec les différents dispositifs institutionnels et politiques publiques
- Représenter le centre dans les instances partenariales de son territoire en fonction de ses délégations
- Susciter et organiser la participation et la représentativité des familles dans les instances partenariales

### **Compétences**

- **Savoirs :**
  - Connaître et maîtriser les orientations stratégiques et les objectifs généraux du projet social
  - Connaître les problématiques des familles du territoire
  - Connaître les interlocuteurs, les missions et les modes d'organisation des acteurs locaux
- **Savoir-faire :** Etre en capacité de
  - Identifier et mobiliser les partenaires
  - Construire et animer des projets multi- partenariaux
  - Développer des logiques de partenariat et de coproduction
  - Faciliter et développer l'implication et la participation des familles dans les projets partenariaux
  - Connaître les techniques d'animation de réunion

### **Savoir-être relationnels :**

- Entretenir et ou faire évoluer les partenariats existants en créant des relations constructives
- Etre capable de s'adapter à une situation et à son interlocuteur
- Savoir argumenter en tenant compte des points de vue exprimés